



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025



TABLE DES MATIERES

PARTIE I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION, DU POLE ET DU SERVICE 3

1.	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35	3
A.	QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025	3
B.	LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE	3
C.	PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE	4

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 5

1.	SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS A RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITES	5
2.	LES CHIFFRES CLES DU SERVICE	6

PARTIE III : L'ACTIVITE 2025 DU SERVICE 7

1.	ACTIVITE PREVISIONNELLE ET REALISEE	7
A.	CATEGORISATION DES PMO	8
B.	CATEGORISATION DE L'ACCUEIL DE JOUR	8
C.	CATEGORISATION DE L'ACCUEIL EN NUITEE	9
2.	NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNES EN 2025	9
3.	LES ENTRANTS & SORTANTS ET MOYENNE D'AGE	9
4.	LES DEMANDES D'ADMISSION ET REFUS D'ADMISSION	10
5.	LA LISTE D'ATTENTE	10
6.	DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT	10

LES CHIFFRES CLEFS EN LIEN AVEC ATTENDUS DU CPOM 11

LE PUBLIC ACCOMPAGNE 14

1.	REPARTITION GENREE	14
2.	TRANCHES D'AGE	14
3.	BASSIN DE VIE DES JEUNES	15
4.	CONFIGURATION FAMILIALE	15
5.	MESURES DE PROTECTION	16
6.	STATUT DES JEUNES (SCOLAIRE / PROFESSIONNEL)	17
7.	ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE LA PERSONNE EN EVITANT LES RUPTURES DE PARCOURS	18
A.	TEMPS DE COORDINATION RENFORCEE	18
B.	NOMBRE DE JEUNES SOUS AMENDEMENT CRETON	18
C.	TAUX DE JEUNES DE 16 ANS ET PLUS AYANT BENEFICIE DE « TEMPS D'IMMERSION »	19
8.	GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE	19
A.	TAUX DE PERSONNES ACCOMPAGNEES HANDICAPEES PSYCHIQUEMENT AYANT UN ACCOMPAGNEMENT INTERSECTORIEL	19
B.	COUT MOYEN PAR PERSONNE TRANSPORTEE	20

PARTIE III : FOCUS SUR UNE ACTION MENEES EN 2025 20

PARTIE IV : CONCLUSION ET PERSPECTIVES 22

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35

Notre mission : L'association s'est fixé comme objectif d'agir pour la protection des enfants, adolescents et adultes en difficulté, particulièrement auprès de ceux qui souffrent dans leur milieu de vie d'inadaptations, de handicaps ou d'exclusions.

Nos valeurs : Articulée sur les politiques sociales dans leurs dimensions territoriales et nationales, la SEA35 ne réduit pas son action à un rôle d'opérateur, mais vise une mise en œuvre croisant les regards entre public accueilli et/ou accompagné, professionnels et bénévoles, pour :

- ➔ Prévenir et protéger toute personne en difficulté et faciliter sa promotion ;
- ➔ Observer et comprendre les phénomènes sociaux pour construire les réponses adaptées ;
- ➔ Participer à la coordination de ceux qui agissent sur les problèmes sociaux ;
- ➔ Faciliter les débats qui articulent la dimension technique et la dimension militante ;
- ➔ Inscrire chacun dans une contribution sociale collective en complément de la dimension individuelle.

A. QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025

- 284 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 270,10 ETP
- Budget 2025 : 19,2 M€
- 11 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 1 bénévole d'intervention

B. LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE

FUSION ADSEA 22 / SEA 35

Depuis 2021, l'ADSEA 22 et la SEA 35, ont engagé un processus de réflexion à la demande de l'ADSEA 22 visant une fusion absorption de l'ADSEA 22 par la SEA 35. A l'appui d'un projet de traité de fusion réalisé avec l'accompagnement d'un cabinet externe, de nombreux échanges ont été menés entre les associations, le Conseil Départemental 22 et la PJJ. Après un mandat de gestion de 6 mois, les assemblées générales de juin 2025 ont approuvé le traité de fusion, pour une fusion effective depuis le 1^{er} juillet 2025. Les services du SIE, du SEVAD et d'administration ad'hoc ont rejoint le Pôle Milieu Ouvert.

ASFAD-SEA35 : LA NAISSANCE D'ALTERA, LES SOLIDARITES COMME ENGAGEMENT

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

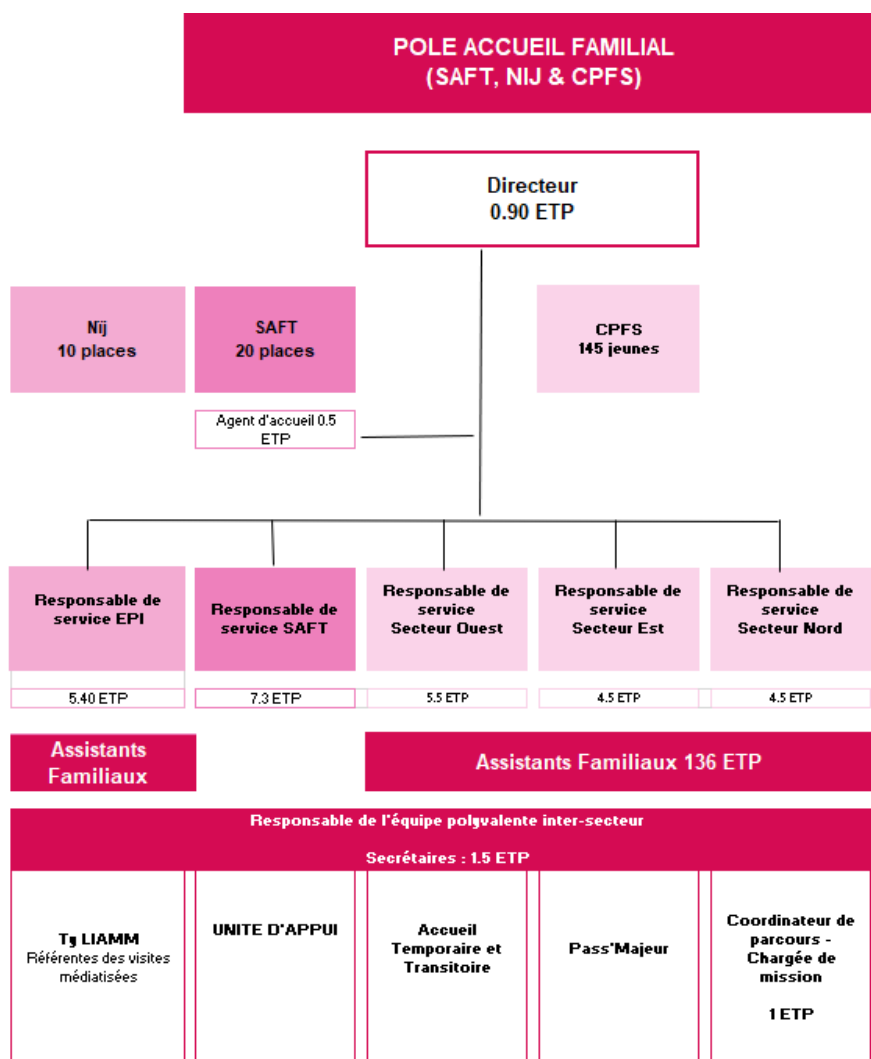
La fusion est prévue, le 1^{er} juillet 2026.

« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.

Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »

C. PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE

LE POLE



LE SERVICE

AUTORISATION

Le Service du SAFT est autorisé par l'arrêté du 3 janvier 2017, et jusqu'au 4 janvier 2032, à accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, des troubles de la conduite ou des troubles du comportement. Le service a changé de projet en 2021 et est devenu « Soutenir Accompagner Faciliter la Transition », sa mission (voir ci-dessous) en a été modifiée.

LA MISSION

La SEA 35, pour son service du SAFT, a contractualisé un CPOM avec l'ARS d'Ille et Vilaine pour 2021-2025. Le SAFT accompagne un public âgé de 15 à 20 ans, en situation de handicap psychique et /ou cognitif et présentant un ensemble de « comportements problèmes », en rupture ou en risque de rupture de parcours. Ces manifestations entravent la personne elle-même, ses relations familiales et amicales et ébranlent leur vie quotidienne et leur environnement social. Les finalités sont de prévenir les risques de rupture de parcours, faciliter le passage à l'âge adulte sur les champs de l'insertion

sociale et/ou professionnelle, de l'autonomie et du soin, de mettre en place des relais qui favorisent l'inclusion sociale et de développer une offre de répit.

Le SAFT construit des réponses souples, modulables, qui s'adaptent à la singularité de chaque situation, et s'inscrivent dans un maillage partenarial.

Il se donne pour mission de :

- ➔ Evaluer les besoins médico-sociaux
- ➔ Co-construire un accompagnement adapté au projet de vie de la personne
- ➔ Préconiser des orientations vers le champ du handicap adulte
- ➔ Expérimenter des orientations et coordonner la mise en œuvre des réponses
- ➔ Soutenir les aidants familiaux

LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

Le SAFT propose des modalités d'accompagnement pluridisciplinaires adaptées aux besoins du jeune et de sa famille.

- ➔ Un accueil familial en nuitées, séquentiel ou de courte durée
- ➔ Des prestations en milieu ordinaire avec des coordinatrices de parcours
- ➔ Des modalités d'accueil de jour (avec des assistants familiaux ou des prestataires extérieurs)
- ➔ Des accueils en nuitées en appartement d'expérimentation
- ➔ Des expérimentations sur des lieux tiers (non comptabilisé dans l'activité)

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

1. SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS A RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITES

En 2025, le SAFT a continué à mettre en œuvre le plan d'action de son Plan D'Amélioration de la Qualité.

- Concernant la démarche qualité et la gestion des risques, les procédures font l'objet de réflexions à l'échelle du pôle et/ou de l'association, certaines procédures verront le jour en 2026.
- En terme de droits et expression de la personne accompagnée, l'équipe du SAFT a bénéficiée d'une formation avec le CREAL sur Initiation au modèle de développement humain, permettant de construire les projets personnalisés en prenant en compte le cadre écosystémique de la personne accompagnée : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux et les facteurs personnels. Certains professionnels ont été formés au 1^{er} secours en santé mentale cette année.
Le SAFT a également développé son offre d'activités collectives destinées aux jeunes accompagnées (voir focus en page 11).
- Les groupes de travail autour du projet de service ont continué.

En mars 2025, le SAFT a également organisé le recueil de données, dit coupe, afin de remplir ses obligations dans le cadre de la mise en place du modèle de réforme de la tarification SERAFIN-PH.

Le CPOM a été prolongé pour une année complémentaire, il sera renégocié courant 2026. En 2025, le SAFT a réalisé son activité pour la 2^{ème} année consécutive, soit **108%** cette année.

2. LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

Nombre de personnes accueillies sur l'année	37
Nb d'ETP dans le service (hors AF)	7.40 ETP
Activité réalisée sur l'année en pluri modalité (accueil de jour, PMO, nuitée)	108 %
Typologie du public accueilli	58 % des majeurs du service ont une mesure de protection jeune majeur vulnérable.
Médiation par l'animal	46 séances pour 3 jeunes
Nb d'admission sur l'année	10 admissions
Part des places d'établissement hors les murs	64 % en 2025 contre 45 % en 2024

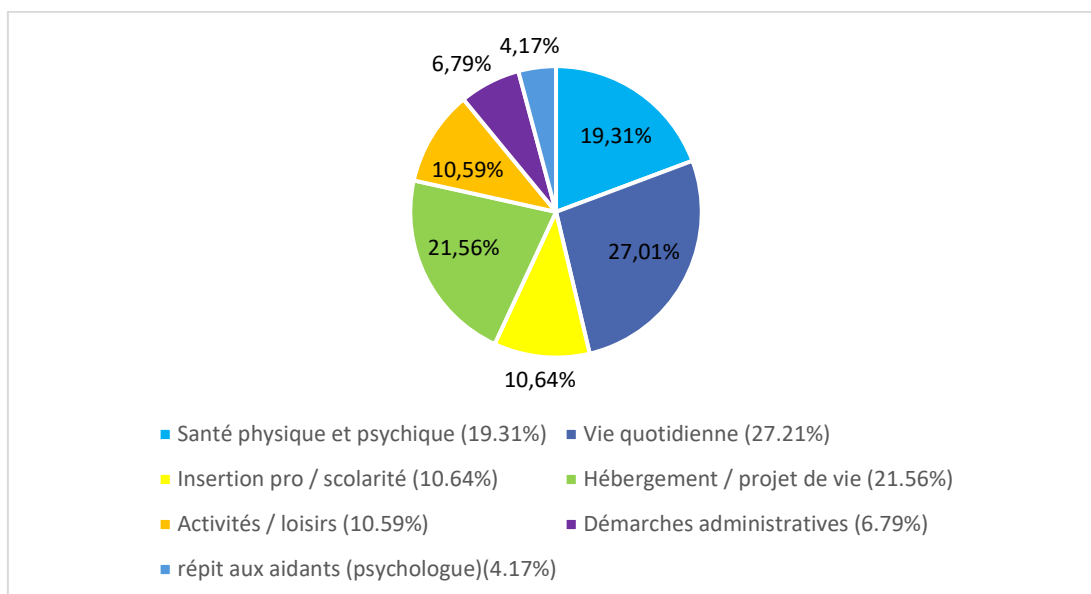
PARTIE III : L'ACTIVITE 2025 DU SERVICE

1. ACTIVITE PREVISIONNELLE ET REALISEE

TABLEAU MENSUEL SUIVI ACTIVITE SAFT 2025

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nuitées	Prévisionnel	176	123	185	97	141	185	194	53	194	114	167	132	1760
	Réel AF	75	96	109	71	88	77	71	11	98	48	49	52	845
	Réel héb aut.	12	9	17	10	8	6	6	2	9	9	2	0	90
	Total réel	87	105	126	81	96	83	77	13	107	57	51	52	935
	Ratio réel / prévisionnel	43%	78%	59%	73%	63%	42%	37%	21%	51%	42%	29%	39%	53%
Accueil de jour	Prévisionnel	8	6	9	5	7	9	9	2	9	5	8	6	82
	Réel	30	26	33	36	33	44	30	5	40	26	50	38	391
	Ratio réel / prévisionnel	366%	453%	383%	798%	503%	511%	333%	203%	443%	488%	642%	618%	477%
PMO	Prévisionnel (en jours)	49	34	52	27	39	52	54	15	54	32	47	37	246
	Réel	182	131	250	161	146	175	164	37	174	161	144	144	1869
	Réel (en jours)	91	65.5	125	80.5	73	87.5	82	18.5	87	80.5	72	72	934.5
	Ratio réel / prévisionnel	185%	190%	242%	297%	185%	169%	152%	125%	161%	252%	154%	195%	380%
Total de l'activité en jours	Répartition	233	163	245	128	187	245	257	70	257	152	222	175	2088
	Réel	208	197	284	198	202	215	189	37	234	164	173	162	2261
	Ratio réel / prévisionnel	89%	120%	116%	154%	108%	88%	74%	52%	91%	108%	78%	93%	108%
Nombre de jeunes présents		26	26	26	27	28	29	29	27	30	29	29	29	
Nombre de jours d'ouverture		20	14	21	11	16	21	22	6	22	13	19	15	200
Nombre de jours d'ouverture pour accueil de nuit		18	8	18	7	14	17	15	5	16	12	16	12	158

A. CATEGORISATION DES PMO



En 2025, le SAFT a accompagné 37 jeunes en PMO autour des thématiques suivantes :

- 27.01 % autour du quotidien (soutien à l'autonomie domiciliaire, autonomie dans les transports...)
- 21.56 % autour de l'hébergement et du projet de vie (visite de lieux, accompagnement au projet...)
- 19.31 % autour de la santé physique et psychique (accompagnement au RDV, gestion des crises et angoisse, hospitalisation, visite prévention/santé...)
- 10.64 % autour de l'insertion scolaire et /ou professionnelle (bilan école, recherche de lieux de formation, accompagnement aux visites...)
- 10.59 % autour des activités et loisirs (sport santé, activités collectives...)
- 6.79 % autour des démarches administratives et budgétaires (dossier divers, démarches droits commun et spécialisée...)
- 4.17 % autour du répit aux aidants (rencontres avec la psychologue du service)

B. CATEGORISATION DE L'ACCUEIL DE JOUR

En 2025, il y a eu **405 accueils de jour** réalisés, soit une augmentation par rapport à 2024 de 35 %. Cette modalité d'accompagnement est très demandée sur le service car nous avons de plus en plus de jeunes sans activité de journée et en rupture de parcours. Ainsi la modalité d'accueil de jour correspond à 17.29 % de l'activité total du service, toutes modalités confondues.

Les assistants familiaux du service ont réalisé 277 journées d'accueil soit 70.84 % de l'activité en accueil de jour. 21 jeunes ont pu bénéficier de cette modalité d'accompagnement. 3 jeunes ont pu bénéficier de **la médiation par l'animal** en 2025 avec notre professionnelle formée et sa chienne ULOVE. Cela correspond à 46 séances sur l'année.

Et nous avons conventionné avec des partenaires extérieurs pour la réalisation de 114 journées en accueil soit 29.1 % de l'activité de jour. 8 jeunes ont bénéficié de ces activités avec un partenaire extérieur. Ceci correspond à un taux de prestations externes financées par le SAFT de 5 %.

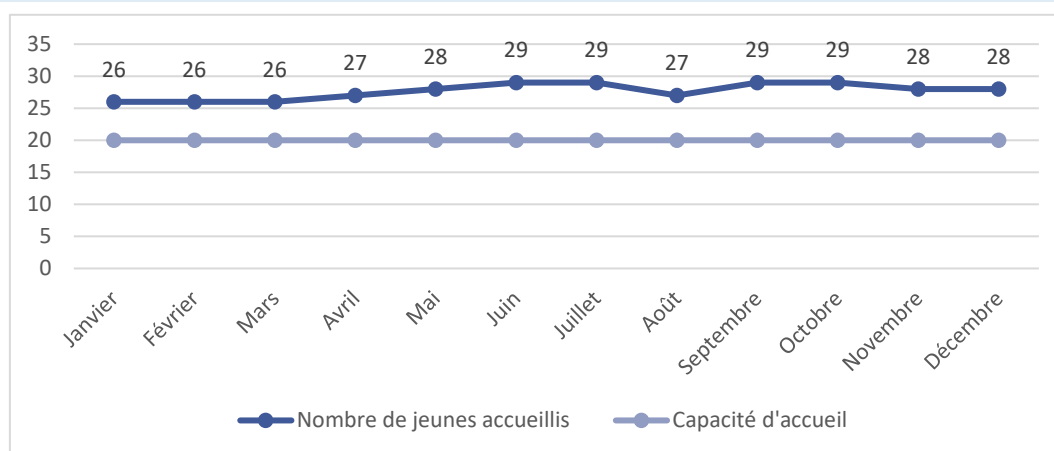
C. CATEGORISATION DE L'ACCUEIL EN NUITEE

Sur 2025, nous avons réalisées 845 journées d'accueil chez des assistants familiaux du SAFT. Un chiffre en baisse par rapport à 2024 de 35 %. Nous remarquons la corrélation entre les chiffres de l'accueil de jour en augmentation et ceux de l'accueil en nuitées en baisse.

4 jeunes ont pu bénéficier de nuitées à l'appartement d'expérimentation en 2025 pour un total de 90 jours.

Ainsi, la pluri-modalités du SAFT permet d'être au plus près des besoins des personnes accompagnées en adaptant au projet du jeune la modalité de service la plus efficiente.

2. NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNES EN 2025



3. LES ENTRANTS & SORTANTS ET MOYENNE D'AGE

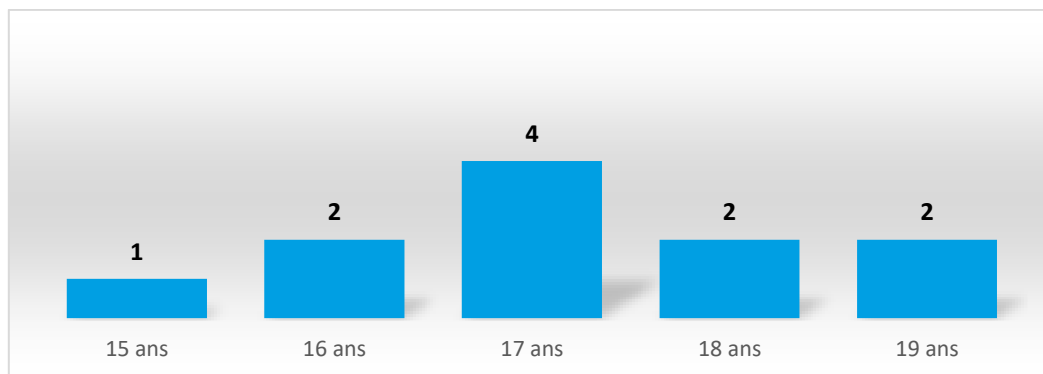
Il y a eu 11 sorties, contre 11 admissions au cours de l'année.

Pour les 11 sortants :

- 2 jeunes ont été pris en charge dans une famille d'accueil pour adulte
- 1 jeune a été pris en charge en FDV
- 1 jeune a été pris en charge en IME
- 1 jeune a été accompagné en PMO Itep avec soutien SAVS
- 1 jeune a continué à bénéficier de son suivi IME avec une augmentation du temps de présence d'une journée et possibilité de nuits en internat
- 1 jeune ne souhaitait plus être accompagné par le SAFT (mais continuait son suivi en PMO IME.
- 1 jeune a été pris en charge par le Sessad Grafic et admis dans un établissement scolaire (Solacroup Dinan)
- 1 jeune maintenu au domicile familial avec mise en place accueil temporaire FDV/ soins et relai vers le PCPE
- 1 jeune au domicile maternel avec relai des compagnons bâtisseurs
- 1 jeune hébergé chez un ami, avec maintien de la PMO ITEP

Pour les 11 admissions :

La moyenne d'âge à l'admission au 31/12/2025 est de 17.5 ans.



En 2025, nous avons admis 7 jeunes dont 4 qui ont 17 ans et 4 jeunes majeurs.

4. LES DEMANDES D'ADMISSION ET REFUS D'ADMISSION

Nous avons reçu 14 dossiers de demandes d'admission sur l'année.

Il y a eu 6 arrêts d'admission ou refus :

- 2 pour cause d'éloignement géographique (départ hors département)
- 1 pour cause d'admission en IME à temps complet
- 1 pour cause de changement de projet
- 1 pour cause de refus d'adhérer au projet du service
- 1 pour cause de projet non adaptée à ce jour à la personne

5. LA LISTE D'ATTENTE

Au 31/12/2025 il y avait 17 personnes sur la liste d'attente. Nous avons reçu 14 dossiers de demandes d'admission en 2025. Le délai d'attente se majore donc malgré l'embauche d'un ETP supplémentaire en avril 2024.

La liste d'attente est à jour et gérée sur Via Trajectoire.

6. DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

La durée moyenne d'accompagnement est de 732 jours (usagers sortis sur l'année), soit un peu plus de 2 ans d'accompagnement afin de favoriser la prise de relai des services.

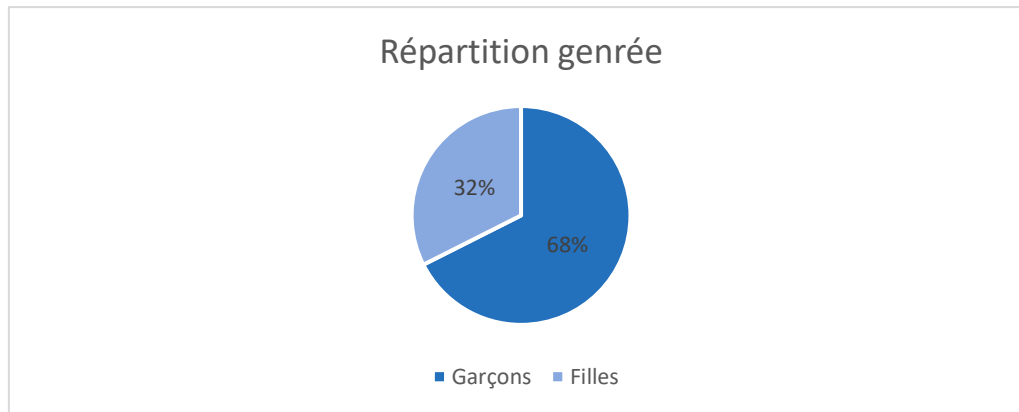
LES CHIFFRES CLEFS EN LIEN AVEC ATTENDUS DU CPOM

OBJECTIF	INDICATEUR	COMMENTAIRE ACTIVITE	VALEUR CIBLE 2025	REALISE 2025
TERR_o8 : Participer à la RAPT et s'inscrire dans des démarches partenariales	iPARC_o12 : Taux de PAG internes suivis par un référent	Nous sommes référents des 9 PAG en 2025. Nous organisons des rencontres partenariales dans ce cadre.	40.00	100%
TERR_o8 : Participer à la RAPT et s'inscrire dans des démarches partenariales	iPARC_o14 : Taux de personnes accompagnées disposant d'un PAG	Nous avons suivis 9 personnes en PAG	23.08	24.32%
TERR_o8 : Participer à la RAPT et s'inscrire dans des démarches partenariales	iPARC_o15 : Taux de réponses positives aux sollicitations du PCPE	Nous avons eu une sollicitation du PCPE et y avons répondu	60	100 %
AC-C_o2 : Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers	iPIL_o03 : ETP du/des référents qualité	C'est une responsable EQE expression qualité et évaluation qui est référent en lien avec la responsable de service du SAFT. Le plan d'amélioration continue de la qualité est réactualisé chaque année.	1.00	1
AC-C_o2 : Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers	iPIL_o04 : Nombre annuel de réunions du comité de pilotage dédié à la qualité	Le comité de pilotage s'est réuni environ 4 fois cette année.	2.00	4
AC-C_o2 : Développer la démarche d'amélioration continue de la qualité et communiquer autour des actions menées auprès des professionnels et des usagers	iSOIN_o48 : Nombre d'actions d'éducation à la santé et de prévention mises en place annuellement au bénéfice des personnes accompagnées en situation de handicap	L'accompagnement à la santé en 2025 correspond à 19.31% soit 361 PMO réalisées par les coordinatrices de parcours. Il s'agit des visites prévention santé réalisées par l'infirmière du service à l'admission sur le SAFT et une fois par an lors du renouvellement. Mais également de l'accompagnements lors de RDV médicaux ou de prévention dans le droit commun ou spécialisé.	3.00	361
AC-PH_o1 : Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive	iACC_o23 : Part des places d'établissements hors les murs	Le SAFT propose de l'accueil plurimodale qui permet de construire des réponses individualisée et adaptée aux besoins du jeune. L'accompagnement hors les murs correspond aux accueils de jour, aux PMO. Les nuitées (appartement et famille d'accueil) correspondant davantage à un « dans les murs » institutionnel. Au	26.09	64 %

OBJECTIF	INDICATEUR	COMMENTAIRE ACTIVITE	VALEUR CIBLE 2025	REALISE 2025
		31/12/25 l'accueil de jour et les PMO représentent 64% de l'activité hors les murs.		
AC-PH_01 : Faire évoluer l'offre existante vers une organisation plus souple et plus inclusive	iPIL_047 : Coût moyen annuel par personne transportée	350002770 - SAFT	2000	
AC-PH_05 : Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit	iACC_001 : Nombre d'actions menées annuellement en faveur des aidants au sein de l'établissement en lien avec les partenaires locaux des actions de soutien des aidants (orientation et aide aux démarches, information, formation, écoute)	En 2025, la psychologue du service, dans le cadre de sa mission de soutien aux aidants a réalisé 78 entretiens avec les différents membres de 10 familles (père, mère, fratrie, oncle). Elle oriente les familles vers des lieux d'écoute, de parole adapté à leurs besoins.	3.00	78 rencontres
AC-PH_05 : Développer l'aide aux aidants des personnes en situation de handicap et le droit au répit	iACC_031 : Nombre annuel de personnes en situation d'épuisement repérées	10 familles ont été repérés en situation d'épuisement et soutenu par le service.	10.00	10,00
AC-PH_08 : Favoriser l'accès des personnes accompagnées à la vie sociale, à la vie affective et sexuelle et à la parentalité, à la citoyenneté, aux loisirs, au sport et à la culture	iACC_038 : Taux de personnes pratiquant une activité sportive ou culturelle à l'extérieur de l'ESMS	A l'admission 21.62% avaient une activité sportive et culturelle et au 31/12/2025 ou à la sortie ils étaient 43.24%. Ces activités se réalisent à l'extérieur ou via les accueils de jour du SAFT (piscine, sport santé...)	11.54	43.24%
AC-PH_09 : Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours	iACC_040 : Taux de jeunes de 16 ans et plus ayant bénéficié de "temps d'immersion"	61 stages d'immersion en structure d'hébergement ou de jour médico-social ont été organisés par le service. Cela a pu bénéficier à 7 jeunes. La durée d'un stage varie d'une journée à 15 jours.	19.23	19%
AC-PH_09 : Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte en évitant les ruptures de parcours	iACC_041 : Nombre de jeunes sous aménagement Creton	9	1.00	9
AC-PH_11 : Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique	iACC_045 : Taux de personnes accompagnées handicapées psychiquement ayant un accompagnement intersectoriel	Au 31/12/2025, 75.67% des jeunes bénéficient d'une prise en charge psychologique et/ou psychiatrique. 9 jeunes n'ont pas de suivis.	42.31	75.67%
AC-PH_11 : Garantir un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap psychique	iACC_046 : Taux de professionnels formés aux spécificités du handicap psychique	350002770 - SAFT	85.47	
AC-PH_13 : Mettre en place et assurer le suivi d'une démarche de gestion des risques	iPIL_007 : Nombre annuel de réclamations des personnes accompagnées	Pas de réclamations	2.00	0
AC-PH_13 : Mettre en place et assurer le suivi d'une démarche de gestion des risques	iPIL_008 : Nombre d'évènements indésirables déclarés dans l'année	Pas d'évènements	2.00	0

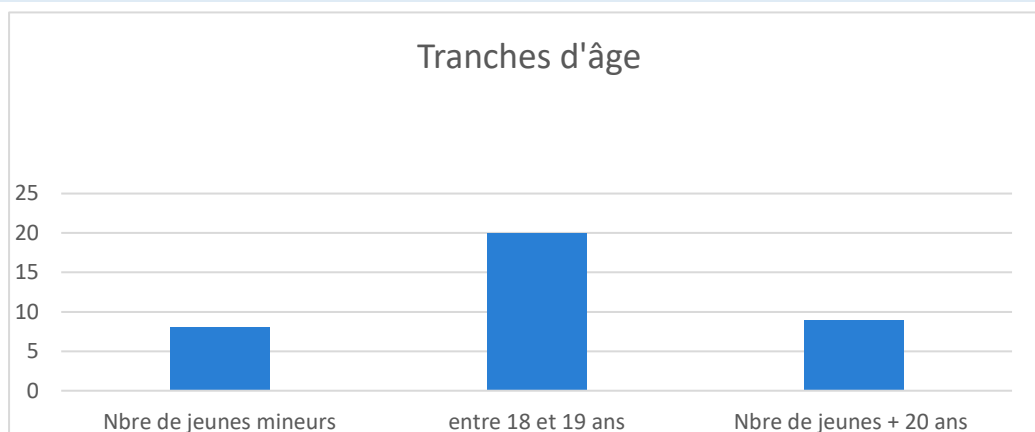
OBJECTIF	INDICATEUR	COMMENTAIRE ACTIVITE	VALEUR CIBLE 2025	REALISE 2025
AC-PH_13 : Mettre en place et assurer le suivi d'une démarche de gestion des risques	iPIL_009 : Réalisation d'un protocole de gestion des situations de maltraitance	350002770 - SAFT	oui	non
PERF_03 : Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement	iPIL_020 : Taux d'absentéisme (hors formation)	Arrêts de travail sur le secteur administratif et éducatif.	2.49	4.72%
PERF_03 : Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement	iPIL_021 : Taux d'ETP vacants	/	17.09	/
PERF_03 : Optimiser la gestion des ressources humaines et améliorer l'attractivité de l'établissement	iPIL_022 : Taux de prestations externes	En 2025, 17.29% de l'activité totale du service est réalisée en accueil de jours. Parmi cette activité 29.1% sont des prestations externalisées financées par le SAFT sous conventionnement (soit 5% de la totalité des modalités).	/	5%
PERF_06 : Améliorer la situation financière et budgétaire - Cycle d'exploitation	iPIL_028 : Taux de CAF	350002770 - SAFT	/	
PERF_06 : Améliorer la situation financière et budgétaire - Cycle d'exploitation	iPIL_031 : Trésorerie en jours d'exploitation	350002770 - SAFT	/	
PERF_10 : Fiabiliser les systèmes d'information et développer les nouveaux outils de partage de données entre professionnels	iPIL_042 : Fréquence de connexion à Via Trajectoire PH	Le SAFT se connecte mensuellement 2 à via trajectoire. Le service a suivi une formation proposée par l'organisme en 2025.	12	12
PERF_10 : Fiabiliser les systèmes d'information et développer les nouveaux outils de partage de données entre professionnels	iPIL_043 : Inscription effective de l'établissement dans le ROR	Le SAFT est enregistré au ROR et adhère à GCS E-santé. Cependant, une mise à jour doit être réalisé afin de faire correspondre le nouveau projet à l'ancien agrément.	oui	Oui
PERF_10 : Fiabiliser les systèmes d'information et développer les nouveaux outils de partage de données entre professionnels	iPIL_045 : Taux de projets d'accompagnement informatisés	Tous les dossiers sont informatisés en 2025 via un dossier unique.	100	100%

1. REPARTITION GENREE



Le SAFT a accompagné 12 filles et 25 garçons.

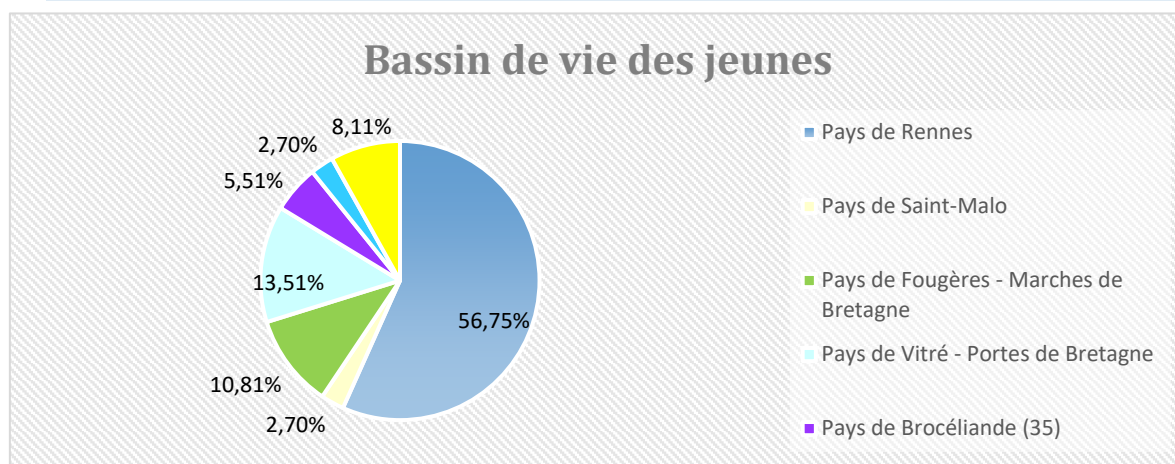
2. TRANCHES D'ÂGE



Fin 2024, nous avons 23 jeunes entre 18 et 20 ans et de fait au 31/12/2025 certains d'entre eux ont eu 20 ans durant l'année. Ce qui correspond à un effectif de 9 jeunes sous amendement creton.

La tranche d'âge entre 18 et 20 ans reste toujours celle majoritaire depuis 2024. Nous avons moins de mineurs accompagnés et/ou ils atteignent 18 ans au cours des 2 ans d'accompagnement.

3. BASSIN DE VIE DES JEUNES

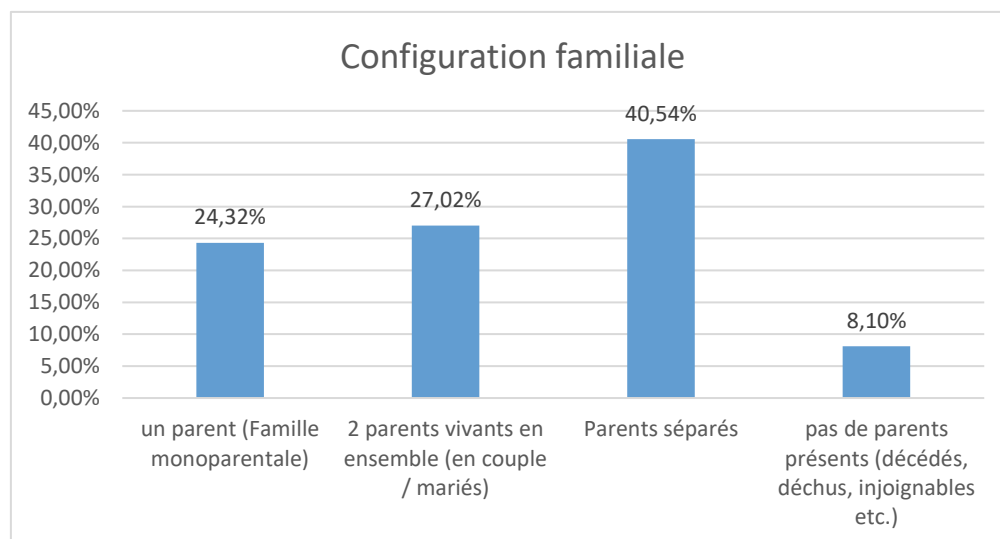


Le SAFT accompagne des jeunes au niveau départemental. On constate que presque tous les territoires d'Ille Et Vilaine ont été couverts en 2025. Ceci nécessite une couverture partenariale importante et des temps de déplacements non négligeables à prendre en compte.

56.75 % résident dans le pays de Rennes, 13.51 % viennent du pays de Vitré/Portes de Bretagne, 10.81 % du pays de Fougères/Marche de Bretagne, puis le pays de Redon avec 8.11 %, Pays de Brocéliande avec 5.51 % et 2.70 % pour le pays St Malo et Vallons de Vilaine.

Ces statistiques sont établies en partant du lieu d'accueil permanent du jeune : domicile des parents, de l'assistante familiale ASE ou du CDAS pour des jeunes sans domicile fixe.

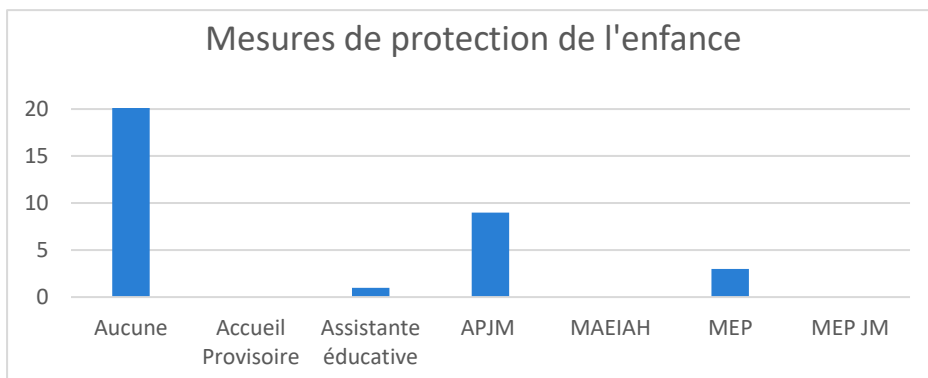
4. CONFIGURATION FAMILIALE



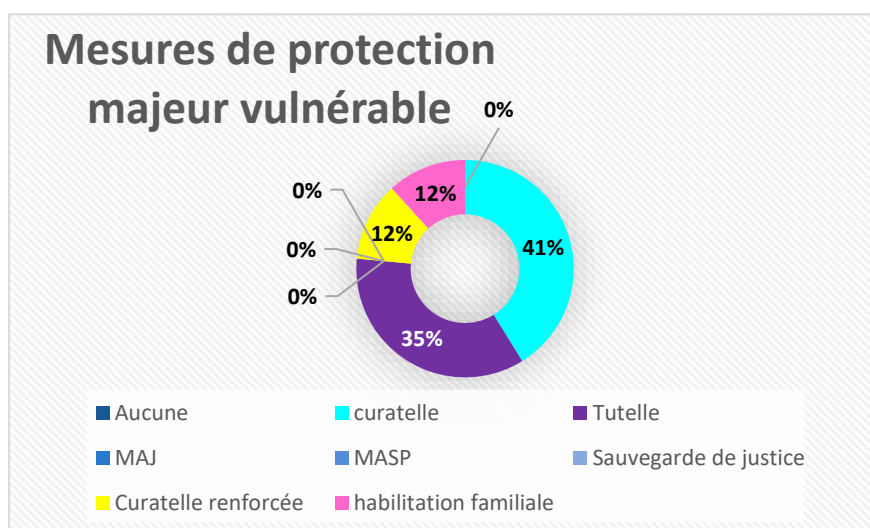
Pour les jeunes accompagnées sur le service, nous constatons à l'admission que :

- 10 jeunes ont des parents qui vivent ensemble en couple
- 15 jeunes ont des parents séparés
- 9 jeunes issus de famille monoparentale
- 3 jeunes dont les parents sont décédés, injoignables.

5. MESURES DE PROTECTION

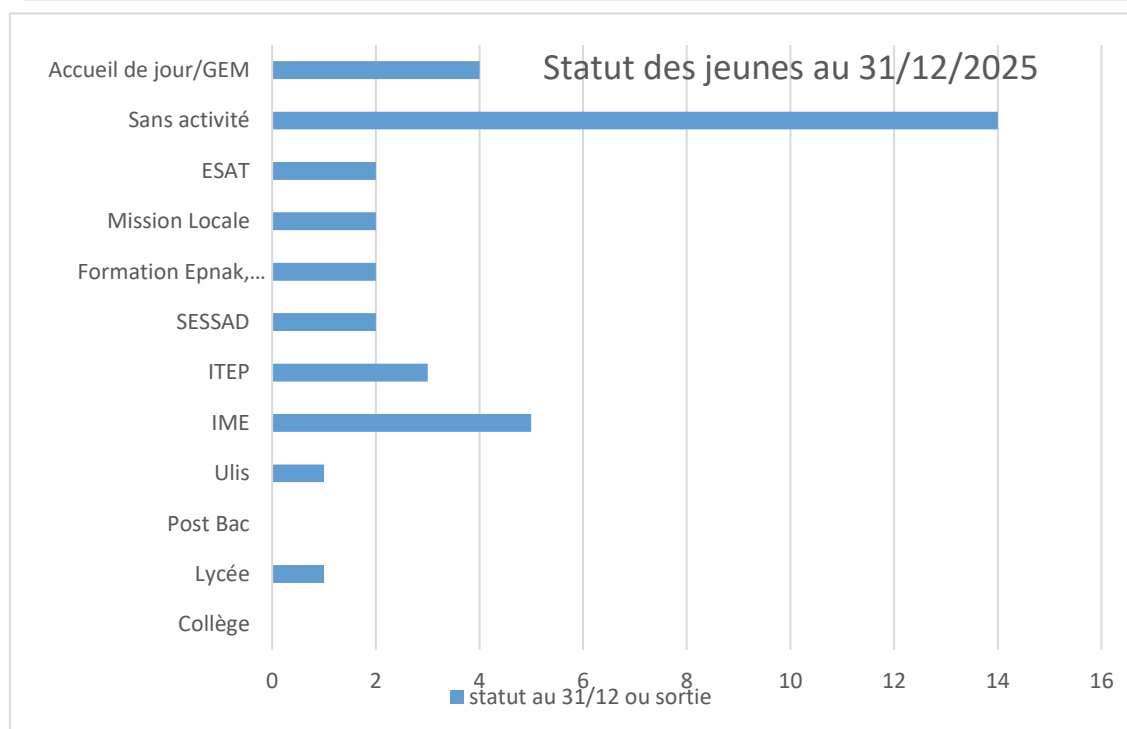


Au 31/12/2025, 35.13% des effectifs étaient en protection de l'enfance contre 57.14% en 2024. Il y a eu des suivis qui se sont arrêtés en cours d'année dû à des mesures non renouvelées.



Au 31/12/2025, 58% des majeurs bénéficient d'une mesure de protection jeune majeur : 7 jeunes sont sous curatelle et 2 sous curatelle renforcée, 6 ont une tutelle et 2 jeunes en habilitation familiale.

6. STATUT DES JEUNES (SCOLAIRE / PROFESSIONNEL)



Sur l'année 2025, le service a dû accompagner un grand nombre de jeunes en inactivité, 14 au 31/12/2025. Un certain nombre de jeunes sont reclus au domicile.

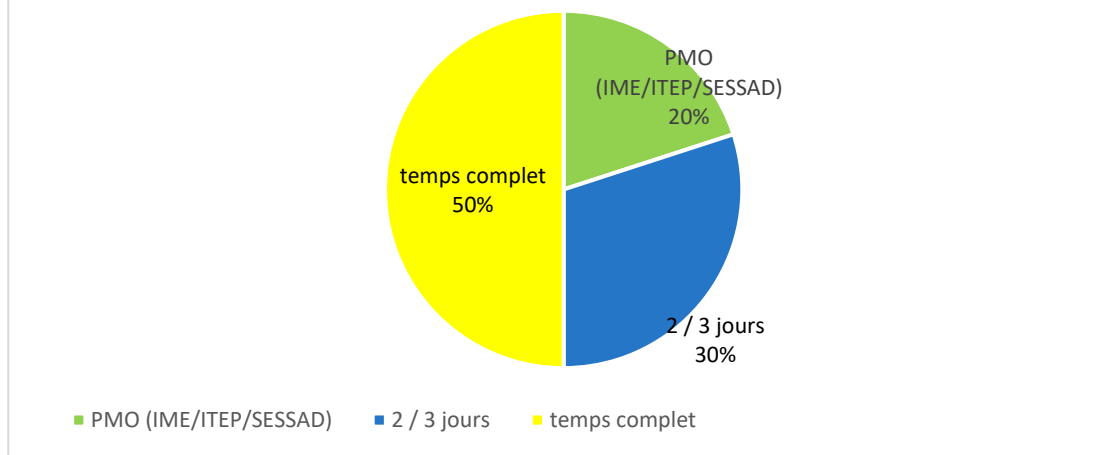
Le SAFT met en place des accompagnements afin de favoriser la recherche de solutions adaptées. Ainsi, certains jeunes ont été admis en Accueil de jour ou GEM, en formation adaptée... pour les autres cela peut mettre plus de temps du fait de déscolarisation ou de scolarisation inadaptée depuis plusieurs années.

Dans les jeunes en inactivité nous retrouvons des jeunes qui bénéficient de l'AJ SAFT, de PMO et de temps d'expérimentation, certains sont également hospitalisés ou en hôpital de jour. Le SAFT répond donc aux besoins des jeunes qui sont en rupture de parcours.

Au 31/12/2025, nous accompagnons 5 jeunes qui sont suivis en IME, 2 en SESSAD et 3 jeunes en ITEP. Ces co-interventions médico-sociales viennent soutenir le projet des jeunes tout en étant complémentaire.

Parmi les jeunes en activité, tous ne sont pas à temps complet et donc le SAFT vient en soutien de leur projet.

Fréquence hebdomadaire de prise en charge des jeunes en activité tous statuts confondus



Au 31/12/2025,

- Seulement 50 % des jeunes en activité bénéficient d'une formation, scolarité (spécialisée ou ordinaire) à temps complet.
- 20 % bénéficient d'un suivi SESSAD ou de la modalité PMO d'un ITEP ou d'un IME
- 30 % des jeunes sont à temps partiel en formation, scolarité ou médico-social.

7. ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE LA PERSONNE EN EVITANT LES RUPTURES DE PARCOURS

A. TEMPS DE COORDINATION RENFORCEE

En 2025 :

- Le SAFT a organisé **56 coordinations partenariales** (comprenant les coordinations d'admission, les coordinations de suivi du projet, certaines peuvent être des réunions PAG dont le SAFT est coordinateur). Le jeune et/ou sa famille y sont conviés. Le SAFT accompagne des parcours complexes et cette modalité de suivi du projet met en avant la nécessité d'ajuster régulièrement le projet personnalisé en lien avec les acteurs autour du projet du jeune.
- Le SAFT a participé à **35 rencontres / réunions partenariales** autour des situations des jeunes (CADEC, CRC, GOS, synthèse service de soins...).

B. NOMBRE DE JEUNES SOUS AMENDEMENT CRETON

Au cours de l'année 2025, il y eu 9 jeunes sous amendement creton. Le service est en recherche de solutions pour ces jeunes qui peuvent être en attente de places dans le médico-social mais aussi qui arrivent sur le service sans projet construit du fait de leurs empêchements ou d'absence de partenaires.

C. TAUX DE JEUNES DE 16 ANS ET PLUS AYANT BÉNÉFICIÉ DE « TEMPS D'IMMERSION »

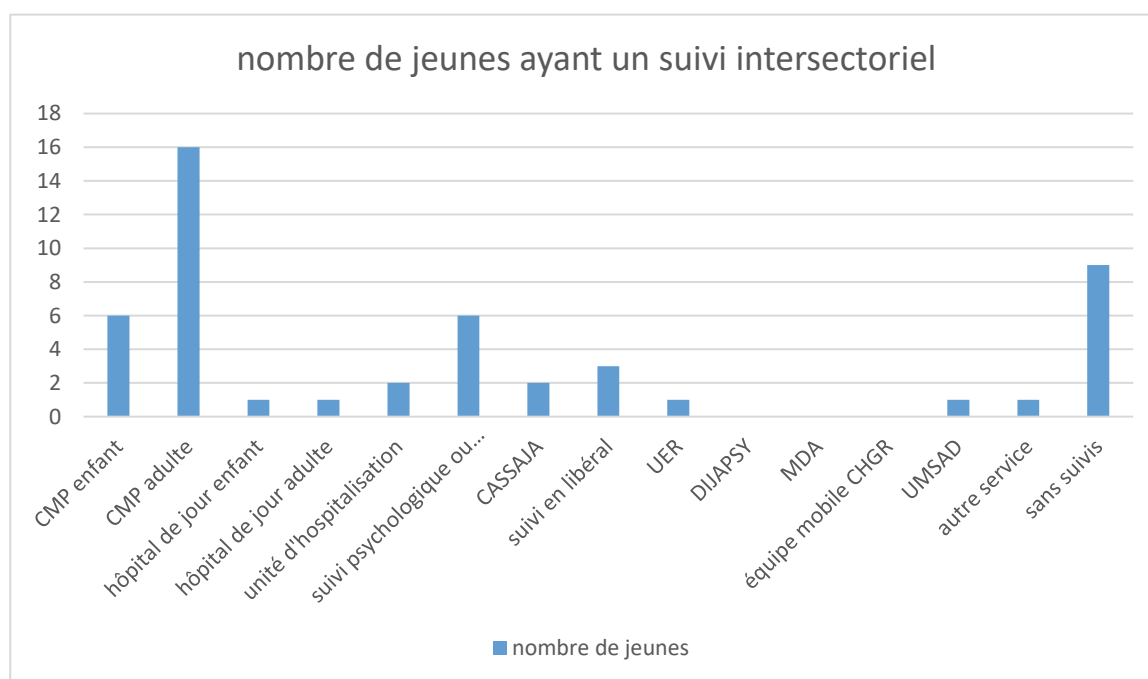
Les missions du service sont de faciliter le passage vers l'âge adulte et éviter les ruptures de parcours. Ainsi, le SAFT soutient et évalue le projet de vie du jeune et l'accompagne vers sa mise en œuvre sur une durée d'un an renouvelable une fois. Ainsi, des partenaires adaptés au projet de vie de la personne sont recherchés.

En ce sens, les coordinatrices de parcours ont organisé **11 visites** d'établissements en 2025.

Il y a eu également **61 stages d'immersion** en établissement (foyer de vie, accueil temporaire, accueil de jour, ESAT, stage milieu ordinaire...). **7 jeunes ont bénéficié de ces temps d'immersion pour un total de 322 jours.** Certains jeunes peuvent bénéficier de plusieurs lieux durant leur accompagnement.

8. GARANTIR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

A. TAUX DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES HANDICAPÉES PSYCHIQUEMENT AYANT UN ACCOMPAGNEMENT INTERSECTORIEL



Au 31/12/2025, il y avait 40 suivis en cours, certains suivis sont cumulatifs pour certains jeunes. Par exemple, un suivi par un psychologue dans leur IME/ITEP et un psychiatre en libéral ou en CMP.

Les CMP ne pouvant répondre de tous, le suivi proposé peut être uniquement un RDV avec un infirmier et un suivi par le psychiatre, donc le suivi psychologique se fait en libéral.

Le SAFT accompagne au relai entre l'enfance et l'adulte mais met également en place les suivis adaptés avec le jeune à sa majorité. Les professionnels du soin sont systématiquement invités aux coordinations avec le jeune et/ou sa famille. Leur présence est fréquente.

Il y a des jeunes qui ne bénéficient pas de lieu de soins du fait d'un refus, le travail d'adhésion est recherché et d'autres n'en ont pas besoin. Ils sont au nombre de 9 au 31/12/2025.

B. COUT MOYEN PAR PERSONNE TRANSPORTEE

Pour 2024, il est de 38 079.93 € / 35 jeunes= 1088 €

Coût moyen par personne transportée

Compte	Libellé	2024	2023
60621000	Carburants et Combustibles	4 698.84 €	4 382.57 €
62420000	Transports taxi	19 951.73 €	25 359.91 €
62511000	Déplacements AF	13 429.26 €	8 929.45 €
TOTAL		38 079.83 €	38 671.93 €
Nombre de jeunes		35	32
Coût moyen		1 088.00 €	1 208.00 €

PARTIE III : FOCUS SUR UNE ACTION MENEES EN 2025

Les activités collectives : une nouvelle proposition du SAFT qui vient soutenir les interactions sociales

Le SAFT propose par le biais de l'assistante familiale transversale des activités collectives sortant du quotidien favorisant l'ouverture vers l'extérieur, la socialisation et offrant du répit aux aidants.

Basé sur un accompagnement individuel sur-mesure, le projet des jeunes au SAFT s'affine au travers de temps d'activités collectives qui peuvent être proposées sur les temps de vacances scolaires. Ainsi, dans les premiers temps de rencontre, l'observation et l'analyse des ressentis des jeunes sur des temps d'activité permet une évaluation ajustée des relations aux pairs. L'isolement et le repli au domicile depuis plusieurs mois ou années, suite à des épisodes de rupture scolaire notamment, ne nous permettent plus d'évaluer les possibilités de chaque jeune à pouvoir vivre dans le lien social. Ces temps sont donc pensés, afin de reprendre confiance dans leur capacité à pouvoir vivre des temps avec d'autres. Parfois soutenues par la coordinatrice référente, qui fait fonction de réassurance dans le lien, les rencontres peuvent donc se faire à petits pas, dans des mouvements d'aller/retour avec le groupe, si nécessaire.

Les jeunes évoquent à nouveau un désir, dans l'intérêt de construire le projet avec eux. Les temps consacrés ne sont pas prédéterminés à l'avance, mais ajustés aux intérêts et propositions des jeunes accompagnés sur la période. Des dynamiques de groupe entrent alors à l'œuvre pour ensuite construire à plusieurs un projet à venir.

Les difficultés dans les interactions sociales sont également accompagnées sur le moment et/ou dans l'après-coup pour construire des espaces de verbalisation de leur ressenti, à l'épreuve de celui des autres.

Pensés également dans la répétition de temps forts auxquels les jeunes peuvent participer régulièrement, l'équipe évalue l'évolution de la posture de chaque jeune, en fonction du contexte et des membres. Ces temps collectifs permettent de renforcer la cohérence de l'accompagnement en croisant le regard de plusieurs professionnels et d'enrichir nos évaluations dans des cadres différents.

Enfin dans les temps de fin de prise en charge, les activités extérieures peuvent permettre de s'ouvrir à des centres d'intérêt nouveaux, de susciter des expériences nouvelles pour permettre un relais vers des activités de jour, des GEM ou des habitats partagés.

Voici quelques exemples d'activités proposées :

- Durant 2 semaines au mois de juillet, un séjour au camping en bord de mer est proposé du mardi au jeudi. Suivant les modalités choisies par le jeune et sa famille, jusqu'à 4 jeunes peuvent être accueillis en nuitées et d'autres les rejoignent à la journée, accompagnés par une coordinatrice de parcours. Ces 2 courts séjours permettent d'offrir une véritable expérience de vacances à des jeunes qui ne peuvent pas toujours partir. Il favorise la découverte d'un nouvel environnement et la rupture avec le quotidien. De plus, le camping constitue un support concret pour évaluer les capacités d'autonomie : gestion des affaires personnelles et le respect des règles de vie collective. Il permet également d'observer les habiletés sociales, la gestion des émotions, l'adaptation à l'éloignement géographique et favorise les premières séparations psychiques avec les parents.
- Lors de chaque 1^{ère} semaine de vacances, l'assistance familiale transversale propose plusieurs journées d'activités variées : sorties culturelles ou sportives, jeux de société, bowling, laser-game, promenade à la mer... Les coordinatrices de parcours ont la possibilité d'être associées à ces temps pouvant soutenir le jeune dans ces interactions et venant renforcer la relation éducative dans un cadre plus informel.

Ainsi, Ces temps collectifs demandés par les jeunes du SAFT sont vécus comme des parenthèses dans l'isolement qu'ils vivent. Ils peuvent nous dire qu'ils sont contents de sortir de chez eux pour faire une activité qu'ils ont choisi et qui est bien différente de leur jeux vidéo et des rendez-vous éducatifs ou de santé. Ils sont rassurés de rencontrer d'autres jeunes dans la même situation qu'eux ; ils s'interrogent sur leur parcours, leur projet ... Certains se retrouvent sur les réseaux et gardent contact. Ils vivent « une normalité » entre pairs qui leur fait du bien et qui répond pleinement à leur besoin.

En 2025, le SAFT de l'association SEA 35 a poursuivi le déploiement de son projet de service en consolidant des accompagnements modulables destinés aux jeunes de 15 à 20 ans en situation de handicap psychique ou cognitif, en risque ou en rupture de parcours.

L'activité du service s'est maintenue à un niveau soutenu avec **37 jeunes accompagnés et un taux de réalisation de 108 %**, confirmant une forte sollicitation territoriale.

L'année a été marquée par une progression significative des accompagnements hors les murs, représentant **64 % de l'activité**, ainsi que par le développement de l'accueil de jour et des activités collectives favorisant la socialisation.

Le service a également renforcé le **travail de coordination partenariale et les temps d'immersion** afin de préparer les orientations vers le secteur adulte.

Parallèlement, les actions menées auprès des aidants et le soutien aux parcours complexes ont été poursuivis. L'année a également été consacrée à la **mise en œuvre de la coupe dans le cadre de la réforme tarifaire SERAFIN-PH**.

Enfin, la démarche d'amélioration continue de la qualité et les formations professionnelles ont contribué à renforcer l'adaptation des pratiques aux besoins des jeunes accompagnés.

Dans la perspective des prochaines années, le SAFT s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de développement de son offre d'accompagnement, à l'appui de la renégociation d'un nouveau CPOM qui devra permettre d'ajuster les moyens, les actions aux besoins du territoire.

L'activité soutenue du service, régulièrement supérieure à sa capacité autorisée en 2025, témoigne de sa reconnaissance et de sa pertinence dans le paysage médico-social et de ses actions en Ille e vilaine.

Fort de l'expertise développée depuis sa création autour de ses trois axes d'intervention, PMO, accueil de jour et accueil familial, le service poursuit ses accompagnements dans une logique de dispositif, permettant une plus grande souplesse et une réponse modulable aux parcours complexes des jeunes accompagnés.

Si la réalisation de la coupe liée à la réforme SERAFIN-PH a temporairement mobilisé les ressources institutionnelles, notre débasage a freiné certaines dynamiques d'évolutions prévues, pour autant elle constitue également une étape structurante dans les attentes de notre secteur.

L'enjeu pour 2026 sera de consolider une activité pleine, voire renforcée, tout en poursuivant le développement d'accompagnements innovants, afin de répondre au plus près aux besoins des jeunes. Soutenir leur accès à l'autonomie, à l'inclusion sociale et à la continuité de leur parcours ainsi que la reconnaissance avec sa mise en dispositif.

2026 sera une année importante pour avancer dans une maîtrise budgétaire avec la construction d'outil de pilotage financier plus précis tout en ayant des perspectives d'ouvrir le service de 200 jours, à 210 jours pour être au plus près de notre réalité, sans aucun impact sur les professionnels.